

Compte-rendu de la réunion du comité directeur de la ligue Grand-Est de course d'orientation

Mardi 10 février 2026 à 21 heures en visio-conférence

Présents

Marie BOLZER, Présidente

Virginie BLUM, Claudie GREVET, Mauricette JOLY, Sylvie MARCHESIN, Zoé VILLAR, Yves BOEHM, Vincent FREY, Mathieu LEMERCIER, Philippe POGU, Manuel ZENEVRE

Ordre du jour

- Remboursement des frais pour les formations nationales
- Remboursement des frais pour les week-ends et stages du groupe France -18
- Subvention cartographique
- Demande de dérogation d'échelle pour une course MD au CN
- Demande d'organisation d'une régionale 2027
- RC LGECO
- La question de la commission développement.
- Questions diverses

Remboursement des frais pour les formations nationales

Le CD convient de prendre en charge 50% des frais pour les formations de TN et CCN (traceur national et contrôleur des circuits national). Si le stagiaire, opte pour l'abandon de remboursement pour réduction d'impôts, le remboursement des autres frais sera de 100%.

Pour les séminaires (moniteurs et entraîneurs), la prise en charge sera de 30%.

Le barème sera révisé tous les ans si nécessaire.

Remboursement des frais pour les week-ends et stages du groupe France -18

La FFCO a augmenté les contributions pour les stages du GF-18, cette catégorie du HN n'étant pas subventionnée. La LGECO se voit contrainte de réduire sa contribution à 20%. Pour mémoire,

la prise en charge était de 30% en 2025 et le cout fédéral de 120 euros en 2025 est passé à 300 euros pour 2026.

Subvention cartographique

La subvention LGECO est actuellement de 100 euros par carte de Sprint quelle que soit sa taille. Pour 2027, la subvention sera de 100€ pour 1 km² et sera proportionnelle à la superficie. Carte de sprint = normes ISSprOM au 1/4000 ou 1/3000.

Il n'y aura pas de modification pour les cartes de forêt.

Le règlement cartographique 2027 précisera ces modifications.

Adopté à la majorité, 1 voix contre et 1 abstention.

Demande de dérogation d'échelle pour une course MD au CN

Le club de Colmar sollicite une dérogation pour organiser à l'échelle 1/7500, une course moyenne distance au CN sur la carte de Labaroche le Faîte (0,77km²). Cette course, prévue le 3 mai, doit permettre de valider une traceuse. Cela plus l'attractivité renforcée justifie le souhait des organisateurs de laisser cette course au CN. Jusqu'à maintenant la LGECO a refusé des dérogations pour les courses au CN, les organisateurs ayant toute latitude pour les courses non CN.

Le club a été sollicité sans réponse à ce jour quant à la possibilité d'utiliser une autre carte. La commission Cartographie s'est prononcée majoritairement pour l'attribution de la dérogation. Les échanges sont riches et variés au sein du comité directeur tant pour que contre une dérogation. Il est décidé de solliciter la commission Pratiques Sportives avec l'objectif que ce dossier soit réglé à la fin du mois.

Demande d'organisation d'une régionale 2027

Le club de Barr souhaiterait organiser le championnat régional de Sprint 2027 à Obernai. Pour cela il envisage de faire réaliser la carte par un cartographe extérieur et voudrait anticiper. Le club sollicite donc dès maintenant l'étude de sa candidature. Le CD LGECO ne souhaite pas se prononcer dès maintenant mais ouvrira la consultation de toutes les associations plus tôt qu'en 2025 afin d'avoir si possible les dates de régionales posées avant les vacances d'été.

RC LGECO

Le séminaire qui précédait l'Assemblée générale a fait émerger la nécessité d'apporter des modifications au RC LGECO sur les profils des courses départementales : Actuellement, ne sont indiquées que des distances de référence. Cependant, les circuits Orange long des sprints et Violet long des MD sont souvent trop longs en distance réelle ainsi qu'à la lecture des résultats. D'où la nécessité d'introduire la recommandation de temps de course correspondant au format. Ne sont visés que les circuits les plus longs et difficiles sur lesquels courent les orienteurs les plus performants, les circuits plus courts accueillant une population d'orienteurs très hétéroclite.

A prévoir : Mention claire dans le RC LGECO 206 v2 et communication sur la newsletter

La question de la commission développement.

La question de la commission développement et plus globalement du développement de la course d'orientation est évoquée. La décision en 2025 d'impliquer tout le comité directeur n'a pas permis d'avancer. Il est impératif de nommer une personne responsable de ce dossier. Les membres du CD ne se portent pas volontaires, déjà impliqués dans d'autres commissions ou dans les associations. Appel aux licenciés et aux bénévoles sera fait via la newsletter.

Questions diverses

Le CD57 propose le site de Vigy pour l'organisation d'un week-end GREF (Automne 2027) ou d'un stage ligue (2027 ou 2028).

Fin de la réunion à 23 heures.